AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné, Sylvain Michaudville, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2022-0025.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 16 mars 2022 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2022-0025

Lot 5 938 104 du cadastre du Québec, route Principale (Secteur St-Michel)

Nature de la demande :

Autoriser un espacement de 50 mètres entre l'intersection de deux voies locales, bien que la réglementation stipule que deux intersections de deux voies locales avec une autre voie locale et une voie collectrice doivent être espacées d'au moins 130 mètres.

Disposition réglementaire affectée :

Règlement de lotissement n° 2017-497, Dispositions applicables aux projets de lotissement et aux opérations cadastrales, Dispositions relatives aux voies de circulation, Dispositions applicables aux intersections, article 25, paragraphe 2 :

Deux intersections de deux voies locales avec une autre voie locale ou avec une voie collectrice doivent être espacées d'au moins 130 mètres. Dans tous les cas, les mesures devront être prises centre à centre par rapport à l'emprise.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 16 MARS 2022

Donné à Wentworth-Nord, ce 1er jour du mois de mars deux mille vingt et deux.

Sylvain Michaudville
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 1er jour du mois de mars deux mille vingt et deux.

Sylvain Michaudville
Directeur général et secrétaire-trésorier